

DECORUS

Anti-dépôts verts pour surfaces dures (toits, terrasses, clôtures...)

DECORUS permet de traiter de manière choc et durable les surfaces dures pour éliminer les dépôts verts, algues... A base d'acide nonanoïque, substance active d'origine végétale agit par contact entraînant le dessèchement de la végétation ciblée. Les premiers effets sont visible en quelques heures et la protection longue durée contre les algues est d'environ 6 mois.

FORMULATION

Acide nonanoïque (CAS 112-05-0), 500 g / L (53,97% P/P)

CIBLES



ALGUES ET
DÉPÔTS VERTS

POINTS FORTS

- Action choc : premiers effets visibles en quelques heures*
- Protection longue durée, environ 6 mois
- Utilisable tout au long de l'année
- Substance active d'origine végétale

MODE ET DOSES D'EMPLOI

Ne pas appliquer si un épisode pluvieux est prévu le jour du traitement. Verser la quantité nécessaire de produit dans le pulvérisateur préalablement rempli avec la moitié de la quantité d'eau nécessaire. Compléter avec le volume d'eau nécessaire. Agiter régulièrement avant et pendant l'application. En cas d'interruption de traitement, bien agiter le pulvérisateur avant le redémarrage. La solution diluée doit être utilisée immédiatement. Appliquer ce produit avec un appareil manuel à basse pression (3 bars ou moins). Ne pas nettoyer les surfaces après traitement. Laisser le produit agir pendant au moins plusieurs jours.

Il s'utilise notamment sur la plupart des matériaux de construction, asphalte, acier, zinc, aluminium, bois extérieur, plastique, ciment, brique, béton et peut par exemple être appliqué en extérieur sur : serres, terrasses, murs, clôtures, portails, panneaux, toitures, ...

Pour le zinc, l'aluminium, l'inox, l'acier et le verre, une fine couche blanche peut persister après l'application mais elle disparaîtra avec les pluies successives. Pour le cuivre, l'application va accélérer son oxydation.

Ne pas appliquer sur des surfaces en résine de synthèse, ni sur le plomb et les toits de chaume. Pour tout autre support que ceux indiqués ci-dessus, réaliser un test sur un coin non visible avant d'étendre l'application à la surface entière.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Consultez la fiche de donnée de sécurité disponible sur notre site internet : www.biocinov.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : contact@biocinov.fr

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Nom commercial : DECORUS - AMM n° FR-2018-0104 - Produit non sélectif pour le contrôle des algues. Produit biocide TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. Effet curatif / algicide sur matériaux de construction.

Classement :



Attention



Jusqu'à
555 m²

Usages	Dose de dilution	Dose d'application
Contrôle des algues vertes (<i>Chlorophyta spp.</i>)	3,5% soit 180 ml pour 5L de bouillie	1,8ml Decorus /m² soit 5L de bouillie pour 100m ²